



JUMP

SOLUTIONS FOR EQUITY AT WORK

Press review 2022

JUMP YOUTUBE CHANNEL

[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/C/JUMPFORQUALITY](https://www.youtube.com/c/JUMPFORQUALITY)

Selection of media appearances, webinars and online talks.

Top 3 Business Growth Secrets Isabella Lenarduzzi Can't Miss!

Inspiring HEARTPOWERED business interview with Isabella Lenarduzzi.

Par Isabella Lenarduzzi, fondatrice de JUMP, Solutions for Equity at Work. - 11 février 2022

<https://youtu.be/0AdYJBnLWdg>

Mixité des métiers : on arrête de faire genre ?

Echanges de bonnes pratiques entre Isabella Lenarduzzi (JUMP), Delphine Pouponneau (Orange) et Laetitia Vitaud (autrice).

Par Isabella Lenarduzzi, fondatrice de JUMP, Solutions for Equity at Work. - mars 2022

<https://youtu.be/E1TFYQRGRRM>

Expérience sensorielle du harcèlement sexiste de rue

Par Isabella Lenarduzzi, fondatrice de JUMP, Solutions for Equity at Work. - mars 2022

<https://youtu.be/GngUYNM9tHI>

Cinq ans après #MeToo : les paroles ont-elles été suivies par des actes ?

Par Isabella Lenarduzzi, fondatrice de JUMP, Solutions for Equity at Work. - 5 octobre 2022

https://www.rtf.be/auvio/detail_metoo-5-ans-apres?id=2946490



PRINT MEDIA
JUMP 2
 Ref: 27075 / NC1358787



Juliette & Victor Magazine

Date: **01-02-2022**
 Page: **134 in Hors Serie**
 Periodicity: **Quarterly**
 Journalist: -

Circulation: **16000**
 Audience: **74000**
 Size: **306 cm²**



Les cercles féminins

Des clubs intéressants pour tisser des liens d'amitié ou simplement professionnels dans une ambiance toujours conviviale et accueillante.

134

Jump : point de départ professionnel

L'objectif de ce forum et de la Women's Academy créée en parallèle, est de donner aux femmes des possibilités de s'épanouir dans leur carrière professionnelle, de se créer un style de business sans devoir imiter celui des hommes. C'est aussi un lieu de rencontres entre des entreprises désireuses de diversifier leur top management et des femmes actives qui souhaitent booster leur

carrière.
 T. 02 346 32 00, site : jump.eu.com, Email : info@jump.eu.com

Cercle Olympe Brussels : ouvert sur le monde

Ce club s'ouvre à des femmes exerçant une activité professionnelle ou extra-professionnelle et venant de tous les horizons. Pour entrer dans ce club, il faut obligatoirement se faire inviter par une des membres. Les dîners-conférences se dé-

roulent chaque mois au Château Sainte-Anne, et sont animés par des orateurs externes au club sur des sujets très variés. La cotisation annuelle s'élève à 120 €. Site : cercle-olympie.be, Email : info@cercle-olympie.be

Professional Women International : multiculturel

Une organisation de femmes actives dans le domaine professionnel créée dans un esprit d'ouverture internationale, basée à Bruxelles. Les droits d'entrée annuels s'élèvent à 130 € et permettent de participer aux dîners-conférences et soirées apéro de networking ou encore aux visites culturelles. Site : pwi.be

Women on Board : haut placées

Créé en décembre 2009 par cinq femmes désireuses de valoriser et de promouvoir les femmes aux postes de direction dans les entreprises, Women On Board réunit des femmes aux postes de direction ou aux CV adéquats et les met en

relation avec des sponsors et des entreprises en quête de profils intéressants. T. 0486 42 45 09, site : womenonboard.be, Email : info@womenonboard.be

Le Club L : networking

Le plus ancien club féminin de Bruxelles a été créé en 1985 par Evelyn Gessler et une avocate française, sur le modèle du club du même nom à Paris. L'idée est de rassembler des femmes universitaires et exerçant des fonctions dirigeantes dans des secteurs variés autour d'événements mensuels. Les rencontres se font une fois par mois, autour de dîners-conférences. T. 02 535 55 25, site : clubl.be

BeaBee

Béa Ercolini a longtemps été journaliste pour différents médias, puis rédactrice en chef du Elle Belgique. Elle s'est lancée fin 2017 dans la création d'un réseau féminin à Bruxelles. Ce cercle actif permet à des femmes venues de tous horizons de se rencontrer, d'échanger autour d'activités ludiques ou plus sérieuses. Pour savoir si vous avez envie d'y adhérer, allez donc voir sur Facebook (beabee). Possibilité de tester l'abonnement durant un mois. Site : beabee.eu

The Nine

Voir page précédente.



Juliette & Victor Magazine

01.02.2022



PRINT MEDIA

JUMP 2

Ref: 27075 / NC1358614

JUMP

Promoting greater visibility, enhancing the economy



Juliette & Victor Magazine

Date: 01-02-2022

Page: 022-24 in Hors Serie

Periodicity: Quarterly

Journalist: -

Circulation: 16000

Audience: 74000

Size: 876 cm²

Trouver un emploi en Belgique

Si le C.V. belge ne diffère pas beaucoup du français, la maîtrise du néerlandais est en revanche un avantage.

Quand les Français arrivent en Belgique, ils sous-estiment souvent les écarts culturels qui existent avec la France, au premier rang desquels l'importance du néerlandais, et ils sont parfois impatients dans leur recherche d'emploi. Comprendre les codes, identifier les forces et les faiblesses de son profil français ici en Belgique, c'est déjà se donner de bonnes chances de réussir. Car la Belgique, avec Bruxelles ville européenne d'un côté et la Wallonie région francophone au dynamisme économique renaissant de l'autre, offre de réelles possibilités d'emploi. Vous êtes infirmière, architecte, commercial, enseignant, etc., et vous aspirez à exercer votre métier en Belgique? Ou au contraire, vous souhaitez profiter de votre déménagement pour changer d'orientation. Ou vous remettre au travail après une longue interruption? Vous entrez donc dans la phase active de recherche d'emploi, qui n'est pas bien différente de ce qu'elle serait en France: petites annonces, candidatures spontanées et activation du réseau. Avant de vous

lancer, vérifiez quand même que vous êtes «aux normes belges».

Faire reconnaître votre diplôme

Pour exercer certaines professions réglementées (médicales, d'enseignement, de droit...) ou pour s'établir comme indépendant (architecte, menuisier, esthéticienne...) et prouver à ce titre une connaissance en gestion de base, vous devez demander une reconnaissance professionnelle. Cela pourrait aussi s'avérer nécessaire si vous êtes engagé dans le secteur public, même si votre profession n'est pas réglementée. La procédure est en général gratuite en Flandre (hors frais de traduction), alors que cela vous coûtera jusqu'à 200 € en Communauté française. Il faut compter 4 à 12 semaines pour l'obtenir.

Infos générales sur equivalences.cfwb.be (en Communauté française) et sur onderwijs.vlaanderen.be (en Communauté flamande).

Actualiser votre C.V.

C.V. belge et français se res-



semblent beaucoup: sur deux pages, sans photo, avec plus de détails apportés aux expériences récentes. Petite différence qui a son importance: en Belgique, les langues pratiquées sont souvent indiquées sur la première page et non à la fin. Soyez honnête dans l'évaluation de votre niveau. Un consultant R.H. nous racontait que les Français mentionnent assez facilement

«bilingue en anglais», quand le Belge indiquera «niveau assez bon» et qu'au final... Concluez vous-même! Dans votre lettre d'accompagnement, soyez conscient que le nom de votre école française de commerce ou encore d'ingénieur qui veut dire beaucoup pour vous, n'a pas de sens pour les recruteurs belges. La rubrique «Career advice» sur michaelpage.be vous donne des conseils judi-



PRINT MEDIA

JUMP 2

Ref: 27075 / NC1358614



cieux, les «do's» et les «don't» sur lesquels on se pose toujours des questions (la longueur du CV, la photo ou les passe-temps...).

Apprendre le néerlandais ? Un peu, beaucoup ?

La Belgique est un pays bilingue, ne l'oubliez pas. Il est même trilingue officiellement, mais l'allemand est uniquement parlé dans les régions frontalières de l'Allemagne. Il faut être franc, le néerlandais est souvent un frein au recrutement d'un Français, alors mieux vaut s'y mettre dès votre arrivée... Ne serait-ce que pour expérimenter dans «la langue de Vondel» (Joost van den Vondel est ce très célèbre écrivain, que peu de gens connaissent, avouons-le, poète et dramaturge hollandais né à Cologne en 1587 et mort à Amsterdam le 5 février 1679), que justement, vous êtes Français, que vous apprenez le néerlandais mais que vous n'êtes qu'au début de votre apprentissage. Les responsables ressources humaines apprécient qu'au minimum

vous sachiez échanger quelques mots. Sur de nombreux postes, y compris à Bruxelles et en Wallonie, le néerlandais est exigé. Néanmoins, les différents consultants et recruteurs interrogés s'entendent pour dire que «si c'est un frein, ce n'est pas un obstacle». Si le néerlandais est indispensable à votre projet, les cours en totale immersion sur une ou deux semaines sont particulièrement efficaces. Mais attention, ne les prenez pas trop tôt, on perd aussi vite que l'on apprend si l'on ne pratique pas! Sachez que Actiris, l'organisme officiel en matière d'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale, délivre des chèques-langues aux demandeurs d'emploi et aux employeurs qui recrutent quelqu'un ayant une faiblesse en langue.

Site: actiris.be. Email: espaceclanques@actiris.be. T. 0800 35 123. Par ailleurs, la plateforme *Bilingua* mise en place par Actiris propose des cours en ligne gratuits. Sites: bilingua.be et

wallanques.be pour la Wallonie.

Rafraîchir son anglais

Dans un grand nombre de cas, mais surtout si votre néerlandais n'est pas à la hauteur, l'anglais vous sera indispensable. L'allemand est également parfois mentionné dans les offres d'emploi. Soyez conscient que le niveau de langue attendu en Belgique est supérieur à celui attendu en France; il faut savoir se débrouiller en réunion, dans un entretien au téléphone, envoyer des mails... Utilisez le temps de votre recherche d'emploi pour cela.

1, 2, 3... C.V. prêt ?

Cherchez!

• **Répondre aux annonces.**

En Belgique comme en France, les offres d'emploi correspondent à une part seulement des postes à pourvoir, entre 30 et 60 % selon les chargés de recrutement interrogés. Pour chaque annonce parue, les réponses sont nombreuses et la concurrence est rude. Néanmoins, les négliger serait une erreur, ne serait-ce que parce qu'à travers elles, vous affinez votre connaissance de la vie économique belge. Par ailleurs, même non retenue pour ce poste-là, votre candidature sera pas classée verticalement dans la corbeille à papier et vous garderez une toute petite chance qu'elle ressurgisse plus tard.

• **À côté des petites annonces,** il existe un marché caché d'emplois dispo-

nibles. Pour y accéder, envoyer des candidatures spontanées et créer son réseau est la meilleure stratégie à adopter.

Les cabinets de recrutement

Ils sont très nombreux. Certains sont généralistes, d'autres spécialisés dans les professions juridiques, financières, commerciales... ou dans certains types de postes, comme les postes de direction. En passant un peu de temps sur le site de la fédération belge prestataires de services RH federgon.be, à la rubrique «membres», vous identifierez les cabinets de recrutement. «Postuler dans tous, ratisser large» est le conseil d'un chasseur de tête. N'oubliez pas que ces cabinets font paraître des annonces sur leurs sites.

Parmi les plus connus: michaelpage.be, mercurival.com, randstad.be, haygroup.com, stepstone.be

Penser intérim

L'intérim est très pratiqué en Belgique. Au départ réservé à des postes non qualifiés, il se positionne aujourd'hui sur des postes de «middle management», pour des fonctions spécialisées et des postes de direction; c'est l'intérim management. Là encore, federgon.be recense les cabinets de qualité. Alors que l'intérim classique est souvent un tremplin vers un poste fixe, l'intérim management est un choix véritable.

Cabinets généralistes:

adocco.be, randstad.be, daoust.be...





PRINT MEDIA

JUMP 2

Ref: 27075 / NC1358614



24

Cabinets spécialisés dans l'intérim management:
b-management.be,
thehouseofmarketing.be,
robertwalters.be...

Le temps partiel et le statut d'indépendant

Vous n'avez pas travaillé depuis longtemps et vous y remettre à temps plein vous effraie un peu? Vous avez une passion qui vous occupe? Bref, un temps partiel vous tente. En Belgique, le «4/5e» est très répandu. Le statut d'indépendant est une piste aussi, avec plus de risque sur la régularité des revenus. Sinon, un bon compromis et un statut intéressant si vous souhaitez vous lancer comme indépendant tout en vous assurant une certaine sécurité de revenus, c'est le statut d'indépendant complémentaire. Il est exercé en complément d'une activité principale en tant que salarié à temps partiel (minimum mi-temps).



■ À L'HEURE DE LA NÉGO

- Le salaire : en Belgique, c'est le brut mensuel que l'on négocie et non le brut annuel comme en France. Si ce brut est souvent plus élevé qu'en France, les taxes sont aussi plus élevées. L'impôt sur le salaire, prélevé à la source, s'applique dès les premiers euros gagnés. Il existe 5 tranches d'imposition comprises entre 25 et 50 % du brut.
- D'autres avantages : un véhicule (de plus en plus taxé), une assurance groupe pour la « pension » (traduisez retraite), des chèques-repas ou éco-chèques et un téléphone, un abonnement Internet pour le domicile, devenu plus fréquent depuis la pandémie.
- La durée légale hebdomadaire : 38h par semaine, souvent 40 récupérées en journées supplémentaires.
- Les congés : 20 jours par an obligatoires (30 à 35 pour les banques). Pensez à négocier dès le départ, 25 jours sont assez courants.

Plus d'infos sur : belgium.be/fr/emploi

Les réseaux sociaux

Activer son réseau est un élément incontournable de la recherche d'emploi. Commencez par votre réseau de France, si possible quand vous êtes encore en poste. Les réseaux sociaux sur Internet, LinkedIn principalement, sont très consultés par les recruteurs belges. Facebook est moins formel mais peut apporter de bons contacts s'il est bien utilisé. Réseauter, c'est bien sûr aussi rencontrer du monde ici en Belgique, par le biais d'ateliers, de conférences, ainsi que de formations. La Chambre Française de Commerce et d'Industrie est un endroit à approcher pour un Français qui cherche à travailler en Belgique. Elle organise régulièrement des événements (conférences, débats, séminaires, visites

guidées thématiques). Seules les sociétés peuvent être membres, mais tout le monde peut participer. Sur le même modèle, on trouve Brussels Enterprises Commerce and Industry qui propose régulièrement des formations pour les entrepreneurs. Pour les femmes, les événements Jump permettent de soutenir une dynamique de recherche d'emploi et de création d'entreprise. Sites : cfci.be, beci.be, jvmagazine.be, jump.eu.com

Quelques sites d'offres d'emploi

- Les sites généralistes les plus cotés des recruteurs : monster.be, stepstone.be, referances.be, vacature.com/nl-be (en néerlandais), randstad.be
- Les sites spécialisés : seior.be (services publics), alterjob.be (social, éducatif, associatif), beci.be/

stages-bruxelles.jobsinbrussels.com (anglophones), culture.be (stages et emplois dans le secteur culturel)...

• Les moteurs de recherche d'emploi:

optioncarriere.be, leforem.be, actiris.be

• Les salons de l'emploi:

jobdays.beci.be

• N'oubliez pas les petites annonces des Institutions européennes, qui ont de plus en plus recours à des agents contractuels ou à des contrats temporaires. Une condition indispensable: avoir deux langues actives. Il existe également tout un réseau de bureaux de lobbying représentant un véritable vivier d'emplois dans ce secteur.

Sites : europa.eu, eurobrussels.com

Quelques sites à consulter sur le statut d'indépendant

Sites : belgium.be.securex.be, ucm.be

Voir aussi le précieux site du 1819, qui recense toutes les informations utiles aux entrepreneurs à Bruxelles.

Site : 1819.be ●

Le droit de l'employé

01.03.2022



PRINT MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1389010



Le droit de l'employé

Date: **01-03-2022**
Page: **4+5**
Periodicity: **Monthly**
Journalist: -

Circulation: **170000**
Audience: -
Size: **1 134 cm²**



Dossier

Comportements sexistes
et violences faites aux femmes
**UNE RÉALITÉ AUSSI
AU TRAVAIL**

Les comportements sexistes sur le lieu de travail continuent d'être une réalité prégnante pour les femmes. L'enquête Jump nous alerte : en 2016, 98% des femmes qui ont répondu à l'enquête ont déjà subi des comportements sexistes dans la rue ou dans les transports en commun, 95% dans les lieux publics et 94% au travail.

Qu'entend-on par « comportement sexiste » ? La loi belge, qui date de 2014 et qui pénalise le sexisme, le définit comme suit : « tout geste ou comportement, qui méprise, gravement et publiquement, une personne en raison de son sexe ». La grande majorité des répondantes à l'enquête s'accorde sur la définition suivante du sexisme : c'est un comportement discriminatoire favorisant un sexe au détriment de l'autre ; il trouve sa source dans les stéréotypes et englobe une façon de penser, de parler et d'agir qui réduit une personne à son sexe.

Si presque toutes les répondantes (94%) ont déjà subi des comportements sexistes au travail, un quart des femmes affirme en être souvent victime et près d'une femme sur deux, parfois. Les comportements sexistes les plus fréquents au travail sont les suivants :

- Blague sexiste (83%)
- Le fait d'être interrompue fréquemment, et/ou de ne pas être écoutée quand on parle, et/ou des faits de « mansplaining » (80%)
- Commentaires sur les vêtements que je « devrais » porter (75%)
- Remarque : « tu ne devrais pas être chez toi avec tes enfants ? » (75%)
- Regard ou geste intrusifs et/ou déplacés (72%)
- Remarque déplacée (71%)

- Ne pas obtenir une promotion ou un poste auquel j'ai droit uniquement parce que je suis une femme (49%)
- Insulte (24%)
- Sifflement (9%)
- Agression physique (9%)

Selon une autre enquête française sur un échantillon représentatif des femmes entre 18 et 64 ans, une femme sur cinq estime avoir dû faire face, au cours de sa vie professionnelle, à une situation de harcèlement sexuel. Cette proportion de femmes n'a pas baissé entre 1990 et 2014. Cette enquête montre que les victimes de harcèlement sexuel sont plus souvent des femmes travaillant dans des environnements professionnels majoritairement composés d'hommes (35%). Elles sont, plus souvent, soit des femmes avec un certain niveau de responsabilité (30% de professions libérales et de cadres supérieures), soit des femmes avec des emplois précaires (30%).

Ces comportements sexistes ont aussi des conséquences psychologiques importantes. Ainsi, plus d'une femme sur deux se sent honteuse et 19% des femmes se sentent coupables. Plus de huit femmes sur dix déclarent ne jamais avoir fait appel aux autorités concernées (employeur, police...) après avoir été victime de comportements sexistes.

Pourtant, ce sont les comportements sexistes, quels qu'ils soient, qui ne sont pas acceptables, et les victimes doivent pouvoir faire valoir leurs droits et défendre leurs libertés.

La CNE lance une enquête sur les comportements sexistes et les violences faites aux femmes.

La question de la violence sur le lieu de travail ne peut plus être invisibilisée. Cette lutte doit s'inscrire activement dans la politique de bien-être de l'entreprise. Il n'y a pas de « petits faits » lorsqu'on en est la victime. Il y a surtout des conséquences subies par la victime. En 2022, Actions Femmes CNE déclinera donc son action en trois temps.

Un moment pour voir : une enquête a été lancée en janvier pour permettre aux déléguées d'aller à la rencontre des travailleuses.

Un moment pour juger : l'Assemblée Femmes du 10 mai 2022 sera un moment où nous partagerons les résultats de l'enquête.

Un moment pour agir ! A la rentrée sociale 2022, nous mettrons en place des actions spécifiques « CNE » avec les équipes syndicales et/ou avec les secteurs demandeurs.

Delphine Latawiec
et Clarisse Van Tichelen

LE DROIT DE L'EMPLOYÉE - CNE - Mars 22 - 4

Le droit de l'employé

01.03.2022



PRINT MEDIA

JUMP 2

Ref: 27075 / NC1389010

JUMP
Promoting gender equality, attacking harassment

« L'égalité des genres, cela fait grandir tout le monde. Donner une place à chacune et chacun dans le respect de chacune et chacun devrait couler de source. »

C'est ainsi que Xavier Martin de la CSC-Transcom clôture notre rencontre autour de la campagne qu'il a menée avec les Femmes CSC au sein de la SNCB.

Comment avez-vous commencé ce travail sur les violences sexistes au travail ?

Xavier : « Des travailleuses victimes de violence à la fois par des tiers ou par des collègues avaient interpellé les déléguées. Nous nous sentions assez démunis car nous renvoyons toujours vers le service externe alors que cette procédure n'était pas optimale. Elle écartait et isolait la victime sous prétexte de la protéger ; rien n'était fait vis-à-vis de l'auteur. Du coup, la victime s'en trouve pénalisée et le problème n'est pas solutionné. Nous voulions faire pression sur les auteurs. Alicia (Femmes CSC) a eu l'idée de créer une enquête. Elle servirait à dénoncer le phénomène dans les organes paritaires pour faire bouger les choses. »

L'enquête a donc été diffusée ?

Alicia : « L'enquête a eu beaucoup de succès. Nous avons été choqués des résultats : 68% des femmes interrogées avaient déjà été victimes de faits sexistes. Nous avons présenté ces résultats aux militantes. Nous avons également rencontré les répondantes au questionnaire. Ce fut un moment difficile mais enrichissant. Elles n'étaient plus seules. De victimes, elles devenaient actrices de changement. Nous avons lancé une large campagne de médiatisation avec les résultats et nos revendications. Libérer la parole était aussi une manière de conscientiser et d'isoler les personnes problématiques. »

Xavier : « Suite à cette campagne, Sarah Schlitz (secrétaire d'Etat) a demandé à nous rencontrer. Nous avons également interpellé les organes paritaires internes. Les directions ont répondu, avec certaines avancées mais aussi avec une inaction sur des éléments importants. Nous entendions de bonnes intentions mais rien qui ne mette la pression sur les auteurs de ces violences. ».

Des victoires importantes ont-elles été engrangées ?

Xavier : « Mi-décembre, des parlementaires Ecolo nous informent du dépôt d'une résolution sur la violence faite aux femmes sur le rail auprès du Parlement fédéral. Nous avons été agréablement surpris car le texte reprenait beaucoup de nos revendications. Après avoir émis nos remarques, la résolution a été déposée au Parlement. C'est une belle victoire à l'issue d'un long travail, et une vraie reconnaissance pour les victimes. »

En jetant un regard sur le déroulé de la campagne, quels enseignements en tirez-vous ?

« Y croire, c'est déjà agir. A la base, l'interpellation des travailleuses a été soutenue par leurs déléguées et toutes ont dit : « c'est une question de dignité humaine ». Cela n'a pas été minimisé comme un truc de « bonne femme ». L'enquête a montré l'étendue du phénomène. Elle a montré l'importance de partir de l'impact des violences sur les travailleuses pour le travail syndical ».



LaLibre.be

04.03.2022



WEB MEDIA

JUMP 2

Ref: 27075 / NC1379848

JUMP
Promoting gender equality, advancing the economy

La Libre.be

www.lalibre.be

Date: 04-03-2022

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 114060

<https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/2022/03/04/quand-elles-entreprennent-les-femmes-ne-beneficient-pas-de-la-meme-valorisation-RW3BYQ6W7VCLHKHUFDD/>

"Quand elles entreprennent, les femmes ne bénéficient pas de la même valorisation"



Libre ECO

"Les femmes doivent prouver que leur idée est aussi valable que celle portée par trois jeunes hommes qui sortent d'une école d'ingénieur."

©Shutterstock

Coup de projecteur sur l'entrepreneuriat féminin, ses avantages, mais aussi sur les difficultés qui jalonnent le parcours des femmes qui décident d'entreprendre.

Publié le 04-03-2022 à 13h58 - Mis à jour le 04-03-2022 à 14h00

"Notre société ne valorise qu'une façon de faire qui est normée masculine. Or, les femmes entreprennent différemment (elles créent plus petit et davantage leur emploi que l'emploi des autres) et dans d'autres secteurs (santé, bien-être...) alors que les hommes seront plus dans la technologie ou la production", constate Isabella Lenarduzzi, fondatrice de Jump, une organisation qui œuvre en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au travail. Des femmes qui sont mises à l'honneur ce mardi 8 mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

"Le fait que les femmes créent des structures plus petites les rend plus fragiles en matière de trésorerie disponible face à une crise", note Audrey Kamali, coordinatrice de Women in Business, plateforme de la sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin au sein de hub.brussels. "Elles sont aussi dans des secteurs qui ne sont pas vus comme à haut potentiel économique, comme les nouvelles technologies. Tout cela les rend plus vulnérables."

Les entrepreneuses ont été fortement touchées par la crise sanitaire car actives dans les secteurs les plus

LaLibre.be

04.03.2022



WEB MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1379848



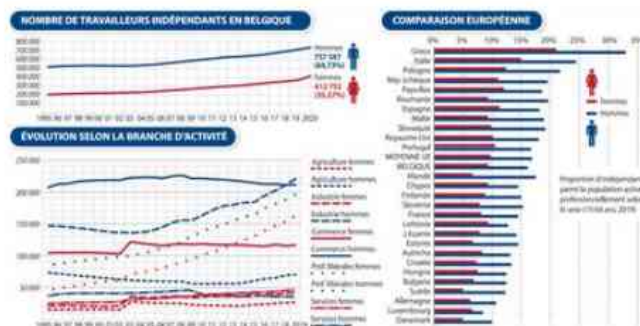
touchés (horeca, commerce, soins...). Selon une enquête sur l'effet du Covid réalisée par hub.brussels, 62 % des entrepreneuses bruxelloises interrogées ont perdu plus de 50 % de leur chiffre d'affaires. Elles ont aussi été plus concernées par la problématique de la garde des enfants.

Lutter contre certains biais

"Le fait que la société soit normée masculine implique que les femmes ne bénéficient pas de la même valorisation. C'est très grave car elles restent des outsiders, manquent de visibilité, de crédibilité et donc de financement", estime Isabella Lenarduzzi. "Les projets portés par les femmes gardent une image de quelque chose de superficiel."

"Elles doivent prouver que leur idée est aussi valable que celle portée par trois jeunes hommes qui sortent d'une école d'ingénieur", ajoute Audrey Kamali. "Elles sont également dans des secteurs qui sont peut-être jugés moins 'bancables' par les investisseurs", ajoute Elodie Housiaux, du Réseau Diane.

"Mais essayer d'amener les femmes à être des hommes est ridicule. Non seulement parce que c'est un manque de respect mais aussi parce que c'est passer à côté d'une richesse pour l'économie, avec notamment d'autres idées", poursuit encore la fondatrice de Jump.



©IPM

Pour toutes, il est important de lutter contre certains biais. "On dit que les femmes ont peur de prendre des risques. C'est vrai", reconnaît Isabella Lenarduzzi. "Mais c'est dû au fait que nous sommes parmi les personnes les plus pauvres dans la société, notamment à cause d'un écart salarial qui persiste et de notre place dans la famille. Il est dès lors beaucoup plus difficile pour une femme de prendre des risques. Or, créer une entreprise en comporte toujours. Cela revient à ajouter un risque au risque existant. Cela explique sans doute que c'est dans les communes où la population est la plus riche que les femmes entreprennent le plus, selon les statistiques. Elles peuvent plus facilement se le permettre. Mais à mon avis, c'est dans les quartiers les plus pauvres qu'elles entreprennent le plus mais souvent en noir. Elles le font pour pouvoir améliorer les fins de mois. On dit aussi que les femmes sont moins assertives. Mais c'est le symptôme, pas la maladie."

"Les femmes prennent plus de précautions. Leurs revenus et leur capacité d'épargne sont moins importants", commente de son côté Audrey Kamali.

"La peur de se lancer se retrouve aussi chez les hommes, même si elle est plus présente chez les femmes. C'est dû au fait que l'entrepreneuriat n'est pas connu. Quand on sort des études, on nous demande toujours 'où as-tu postulé?'. Entreprendre comporte toujours un risque : on n'a pas de revenu assuré et il faut parfois injecter du capital", remarque Clémence Braun, fondatrice du réseau Hors Norme, qui met en avant le rôle des coopératives



LaLibre.be

04.03.2022



WEB MEDIA

JUMP 2

Ref: 27075 / NC1379848



d'activités qui permettent de démarrer sereinement une activité et de la tester. "J'ai commencé via Jobyourself, ce qui m'a permis notamment de continuer à bénéficier du chômage pendant les premiers mois de mon activité."

Comment les entrepreneuses ressentent-elles les choses ? Le réseau Diane (UCM) a réalisé en septembre 2020 une étude sur les enjeux de l'entrepreneuriat féminin. Parmi les 287 femmes qui ont répondu à la question "En tant que femme entrepreneure, pensez-vous rencontrer plus de difficultés qu'un homme dans l'exercice de votre activité professionnelle ?", 113 ont dit "oui", 109 "non" et 65 ont déclaré ne s'être jamais posé la question. Parmi les difficultés principales évoquées : la prospection de nouveaux clients (23 %), la relation à l'argent (22 %), la gestion de la charge mentale (18 %), la conciliation vie privée et professionnelle (18 %) et les croyances limitantes (17 %).

Pistes pour demain

Comment faire évoluer les choses ? "Une femme qui entreprend a les mêmes compétences qu'un homme et fait face aux mêmes difficultés mais aussi à celles liées à des stéréotypes et discriminations de genre. Il faut donc lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge, que ce soit à l'école ou à la maison", estime Audrey Kamali.

Les réseaux de femmes sont aussi essentiels (voir ci-contre). "Je suis convaincue de la plus-value des réseaux car les femmes se sentent souvent seules", note Elodie Housiaux. "Il faut donc en développer plus."



©IPM

Une solution passe également par un renforcement des structures qui accompagnent les femmes. "Il faut aller plus loin que des espaces de coworking ou des réseaux et travailler, par exemple, avec des coaches, des business developers, des responsables de programmes d'accompagnement qui comprennent les enjeux de l'entrepreneuriat féminin. Toutes les femmes ne sont pas identiques et n'entreprennent pas au même moment de leur vie", souligne Audrey Kamali.

"Il faut reconnaître les inégalités dont les femmes peuvent être victimes. Et pour cela, il faut absolument mesurer", ajoute Isabella Lenarduzzi. Avec des chiffres justes, pour voir ce que l'on compare. Certaines données se basent sur toutes les indépendantes, d'autres sur celles qui sont en société. "Dans certains cas, les chiffres reprennent les femmes actionnaires or, dans de nombreuses entreprises, c'est un homme qui crée l'entreprise et va demander, parce que la structure l'exige, à son épouse, sa fille ou sa sœur d'être actionnaire. Mais ce n'est pas une femme qui porte l'entreprise", insiste Isabella Lenarduzzi.

"On dit aussi que les femmes ont autant de chance d'obtenir un financement quand elles remettent un dossier. Mais c'est souvent parce qu'elles accordent beaucoup plus d'attention à la préparation. Elles savent qu'il y a cette présomption d'incompétence et préparent dès lors de meilleurs dossiers. Mais il n'y a pas de chiffres sur la part accordée aux entreprises portées par des femmes, des hommes ou les deux. Il manque aussi des chiffres sur les montants octroyés. Or, les hommes obtiennent en général un montant moyen plus élevé. À partir du moment où l'on mesure efficacement, tout peut se passer. Sinon on reste dans de grandes déclarations qui ne servent à rien..."

La Libre Eco

05.03.2022



PRINT MEDIA

JUMP 2

Ref: 27075 / NC1381286

JUMP

Promoting gender equality, embracing innovation



La Libre Eco (La Libre Belgique)

Date: 05-03-2022

Page: 2-3

Periodicity: Weekly

Journalist: Solange Berger

Circulation: 36300

Audience: 167200

Size: 879 cm²

“Les femmes entreprennent différemment”

Analyse Solange Berger

Notre société ne valorise qu'une façon de faire qui est normée masculine. Or, les femmes entreprennent différemment (elles créent plus petit et davantage leur emploi que l'emploi des autres) et dans d'autres secteurs (santé, bien-être...) alors que les hommes seront plus dans la technologie ou la production”, constate Isabella Lenarduzzi, fondatrice de Jump, une organisation qui œuvre en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au travail. Des femmes qui sont mises à l'honneur ce mardi 8 mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

“Le fait que les femmes créent

des structures plus petites les rend plus fragiles en termes de trésorerie disponible face à une crise”, note Audrey Kamali, coordinatrice de Women in Business, plateforme de la sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin au sein de hub.brussels. “Elles sont aussi dans des secteurs qui ne sont pas vus comme à haut potentiel économique, comme les nouvelles technologies. Tout cela les rend plus vulnérables.”

Les entrepreneuses ont été fortement touchées par la crise sanitaire car actives dans les secteurs les plus touchés (horeca, commerce, soins...). Selon une enquête sur l'impact du Covid réalisée par hub.brussels, 62% des entrepreneuses bruxelloises interrogées ont perdu plus de 50% de leur chiffre d'affaires. Elles ont aussi été plus concernées par la problématique de la garde des enfants.

Lutter contre certains biais

“Le fait que la société soit normée masculine implique que les femmes ne bénéficient pas de la même valorisation. C'est très grave car elles restent des outsiders, manquent de visibilité, de crédibilité et donc de financement”, estime Isabella Lenarduzzi. “Les projets portés par les femmes gardent une image de quelque chose de superficiel.” “Elles doivent prouver que leur idée est aussi valable que celle

portée par trois jeunes hommes qui sortent d'une école d'ingénieur”, ajoute Audrey Kamali. “Elles sont également dans des secteurs qui sont peut-être jugés moins ‘bancables’ par les investisseurs”, ajoute Elodie Housiaux, du Réseau Diane.

“Mais essayer d'amener les femmes à être des hommes est ridicule. Non seulement parce que c'est un manque de respect mais aussi parce que c'est passer à côté d'une richesse pour l'économie, avec notamment d'autres idées”, poursuit encore la fondatrice de Jump.

Pour toutes, il est important de lutter contre certains biais. “On dit que les femmes ont peur de

prendre des risques. C'est vrai”, reconnaît Isabella Lenarduzzi. “Mais c'est dû au fait que nous sommes parmi les personnes les plus pauvres dans la société, notamment à cause d'un écart salarial qui persiste et de notre place dans la famille. Il est dès lors beaucoup plus difficile pour une femme de prendre des risques. Or, créer une entreprise en comporte toujours. Cela revient à ajouter un risque au risque existant. Cela explique sans doute que c'est dans les communes où la population est la plus riche que les femmes entreprennent le plus, selon les statistiques. Elles peuvent plus facilement se le permettre. Mais à mon avis, c'est dans les quartiers les plus pauvres

qu'elles entreprennent le plus mais souvent en noir. Elles le font pour pouvoir améliorer les fins de mois. On dit aussi que les femmes sont moins assertives. Mais c'est le symptôme, pas la maladie.”

“Les femmes prennent plus de précautions. Leurs revenus et leur capacité d'épargne sont moins importants”, commente de son côté Audrey Kamali.

“La peur de se lancer se retrouve aussi chez les hommes,

même si elle est plus présente chez les femmes. C'est dû au fait que l'entrepreneuriat n'est pas connu. Quand on sort des études, on nous demande toujours ‘où as-tu postulé?’. Entreprendre comporte toujours un risque: on n'a pas de revenu assuré et il faut parfois injecter du capital”, remarque Clémence Braun, fondatrice du réseau Hors Norme, qui met en avant le rôle des coopératives d'activités qui permettent de démarrer sereinement

La Libre Eco

05.03.2022



PRINT MEDIA

JUMP 2

Ref: 27075 / NC1381286

JUMP

Promoting gender equality, advancing the economy

une activité et de la tester. "J'ai commencé via *Jobyourself*, ce qui m'a permis notamment de continuer à bénéficier du chômage pendant les premiers mois de mon activité."

Comment les entrepreneuses ressentent-elles les choses? Le réseau Diane (UCM) a réalisé en septembre 2020 une étude sur les enjeux de l'entrepreneuriat féminin. Parmi les 287 femmes qui ont répondu à la question "En tant que femme entrepreneuse, pensez-vous rencontrer plus de difficultés qu'un homme dans l'exercice de votre activité professionnelle?", 113 ont dit "oui", 109 "non" et 65 ont déclaré ne s'être jamais posé la question. Parmi les difficultés principales évoquées: la prospection de nouveaux clients (23%), la relation à l'argent (22%), la gestion de la charge mentale (18%), la conciliation vie privée et professionnelle (18%) et les croyances limitantes (17%).

Pistes pour demain

Comment faire évoluer les choses? "Une femme qui entreprend a les mêmes compétences qu'un homme et fait face aux mêmes difficultés mais aussi à celles liées à des stéréotypes et discriminations de genre. Il faut donc lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge, que ce soit à l'école ou à la maison", estime Audrey Kamali.

Les réseaux de femmes sont aussi essentiels (voir ci-contre). "Je suis convaincue de la plus-value des réseaux car les femmes se sentent souvent seules", note Elodie Housiaux. "Il faut donc en développer plus."

Une solution passe également par un renforcement des structures qui accompagnent les femmes. "Il faut aller plus loin que des espaces de coworking ou des réseaux et travailler, par exemple, avec des coaches, des business developers, des responsables de programmes d'accompagnement qui comprennent les enjeux de l'entrepreneuriat féminin. Toutes les femmes ne sont pas identiques et n'entreprennent pas au même moment de leur vie", souligne Audrey Kamali.

"Il faut reconnaître les inégalités dont les femmes peuvent être victimes. Et pour cela, il faut absolument mesurer", ajoute Isabella Lenarduzzi. Avec des chiffres justes, pour voir ce que l'on compare. Certaines données se basent sur toutes les indépendantes, d'autres sur celles qui sont en société. "Dans certains cas, les chiffres reprennent les femmes actionnaires or, dans de nombreuses entreprises, c'est un homme qui crée l'entreprise et va demander, parce que la structure l'exige, à son épouse, sa fille ou sa sœur d'être actionnaire. Mais ce n'est pas une femme qui porte l'entreprise", insiste Isabella Lenarduzzi. "On dit aussi que les femmes ont autant de chance d'obtenir un financement quand elles remettent un dossier. Mais c'est souvent parce qu'elles accordent beaucoup plus d'attention à la préparation. Elles savent qu'il y a cette présomption d'incompétence et préparent dès lors de meilleurs dossiers. Mais il n'y a pas de chiffres sur la part accordée aux entreprises portées par des femmes, des hommes ou les deux. Il manque aussi des chiffres sur les montants octroyés. Or, les hommes obtiennent en général un montant moyen plus élevé. À partir du moment où l'on mesure efficacement, tout peut se passer. Sinon on reste dans de grandes déclarations qui ne servent à rien..."

Vocabulaire

Entrepreneure ou entrepreneuse?

Choix. Les deux termes sont utilisés: entrepreneure et entrepreneuse. "Pour ma part, je préfère parler d'entrepreneuse", note Isabella Lenarduzzi (Jump). "Il y a plus de 20 ans, la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) a adopté un décret sur la féminisation des fonctions (revu en novembre 2021, NdlR) qui a opté pour ce terme. Comme au Canada, alors qu'en France on parle d'entrepreneure. Avec entrepreneuse, on entend la différence. Or, souvent, ce qui ne se prononce pas n'existe pas... Je préfère aussi parler d'entrepreneuriat des femmes et non féminin. Féminin est un adjectif, qui se réfère à des caractéristiques. Le terme décrédibilise et minore."

La Libre Eco

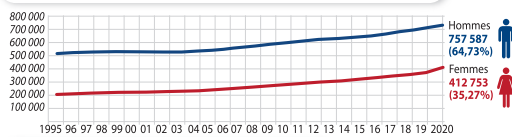
05.03.2022



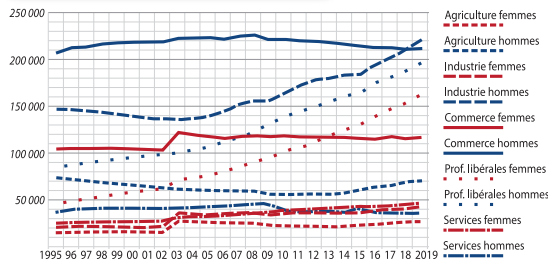
PRINT MEDIA
JUMP 2
 Ref: 27075 / NC1381286



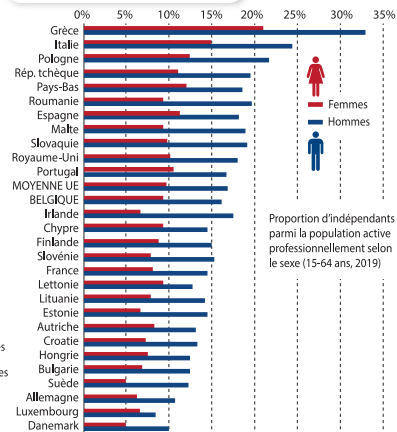
NOMBRE DE TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS EN BELGIQUE



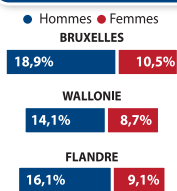
ÉVOLUTION SELON LA BRANCHE D'ACTIVITÉ



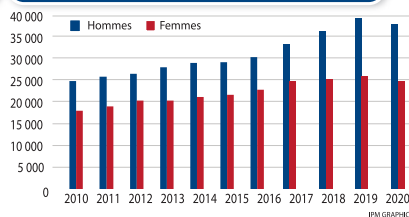
COMPARAISON EUROPÉENNE



PART DES INDÉPENDANTS DANS LA POPULATION ACTIVE EN 2020



NOMBRE DE STARTERS EN PERSONNES PHYSIQUES EN BELGIQUE (2010-2020)



PROFIL DES FEMMES INDÉPENDANTES À BRUXELLES

ÂGE	2016	2018	2020
Moins de 25 ans	3,7%	3,6%	3,5%
25-34 ans	27,8%	28,1%	28,2%
35-44 ans	27,4%	26,9%	27,0%
45 ans et plus	41,1%	41,4%	41,2%

REVENU	2016	2018	2020
Moins de 5 000 €/an	38,3%	39,1%	38,4%
5 à 10 000 €/an	12,2%	11,6%	11,0%
10 à 20 000 €/an	18,7%	18,1%	18,5%
20 à 30 000 €/an	11,8%	11,2%	11,1%
30 à 40 000 €/an	7,0%	7,4%	7,9%
40 à 50 000 €/an	4,2%	4,2%	4,4%
50 000 €/an ou plus	7,9%	8,4%	8,7%

Sources: Statbel, Insee, hub.brussels, Unizo, Graydon, UCM

PRINT MEDIA APPEARANCES

Zoom-eco.net

23.03.2022

05/01/2023 16:25

Isabelle Lenarduzzi : « l'égalité entre les hommes et les femmes est le levier de transformation le plus important du monde »...

A LA UNE

Isabelle Lenarduzzi : « l'égalité entre les hommes et les femmes est le levier de transformation le plus important du monde »



Published 10 mois agoon 23 mars 2022

By La Rédaction



Les questions liées à l'entrepreneuriat féminin ont fait l'objet des échanges, le mardi 22 mars 2022, au Pullman Grand Hôtel de Kinshasa entre les femmes belges venues dans le cadre de la mission économique et commerciale en République Démocratique du Congo et les femmes congolaises.



Au cours de ces échanges, plusieurs femmes œuvrant dans divers secteurs d'activités ont partagé leur expérience.

Prenant part à cette activité, l'Echevine du logement, Patrimoine Public et de l'Egalité de chance auprès de la ville de Bruxelles, Madame Lydia Mutyebele Ngoi, a indiqué que « chaque femme doit travailler pour offrir une chance à une autre femme de réussir ». Elle estime que la meilleure façon de lutter contre cette discrimination est d'entreprendre.

Dans son exposé, Lydia Mutyebele a révélé que 30 % des femmes entrepreneures à Bruxelles sont d'origine africaine. La plupart d'entre elles se sont lancées dans l'entrepreneuriat pour faire face à la discrimination dont elles sont victimes sur le marché de l'emploi.

Zoom-eco.net

23.03.2022

05/01/2023 16:25 Isabelle Lenarduzzi : « l'égalité entre les hommes et les femmes est le levier de transformation le plus important du monde »...

Par ailleurs, elle a déploré que cette discrimination s'observe quand bien même la femme possède un diplôme universitaire élevé.

« En tant qu'Echevine du Logement, du Patrimoine Public et de l'Egalité de chance auprès de la ville de Bruxelles, j'encourage toujours des projets portés par des femmes pour leur permettre de se développer. J'essaie de mettre les femmes en avant dans ce que je fais avec des petites choses certes mais c'est ma contribution en tant que femme politique de la ville de Bruxelles. »

A cet effet, elle a invité les femmes congolaises à se constituer en des associations pour porter leur voix au plus haut niveau de prise des décisions du pays.

Pour sa part Isabella Lenarduzzi, entrepreneure sociale, fondatrice et directrice de Jump solution, l'égalité entre les hommes et les femmes est le levier de transformation le plus important du monde.

« J'ai compris que l'égalité entre les hommes et les femmes est le levier de transformation le plus important du monde. Les pays où il y a plus d'égalité entre les hommes et femmes ce sont des pays où il y a la paix, et le moins des personnes en prison, le moins d'enfants abandonnés, où il y a le bien-être mais aussi ce sont des pays où il y a la plus grande croissance économique. »

Pour elle, les droits des femmes sont nécessaires mais ce n'est pas suffisant. Il faut que les femmes aient la même dignité que les hommes. « A ce jour, il n'y a aucun pays au monde où les femmes sont véritablement égales aux hommes, où elles ont la même dignité que les hommes. », a-t-elle dit.

Elle a en outre indiqué que en Belgique près de 2/3 des pauvres se sont des femmes. Et 2/3 de travail non rémunéré (tâches ménagères, domestique) sont faites par les femmes.

Pour clore cette journée, madame Isabelle Grippa organisatrice de cette journée de réflexion salué l'engagement et directrice de Hub Bruxelles, a indiqué que les femmes devraient se tenir main dans la main pour vaincre la discrimination dont elles font l'objet notamment dans la politique, et dans les entreprises.

Elle indique que ces types d'échanges entre femmes sont une source d'inspiration pour d'autres femmes. Les femmes doivent s'aider entre elles pour développer des projets et des idées qui peuvent changer le quotidien et de la femme congolaise mais aussi de la femme Belge.

Mitterrand MASAMUNA

Bx1.be
01.04.2022



WEB MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1440187

JUMP
Promoting greater equality, advancing the economy



bx1.be

Date: **01-04-2022**
Periodicity: **Continuous**
Journalist: -

Circulation: **0**
Audience: **10250**

<https://bx1.be/categories/news/en-immersion-la-mission-economique-de-la-region-bruxelloise-a-kinshasa/>

En Immersion – La mission économique de la Région bruxelloise à Kinshasa




Se lancer sur le marché congolais, aller à la rencontre des femmes de Kinshasa, accompagner ceux qui découvrent les coutumes et les codes africains. Ernest Sheka, Isabella Lenarduzzi et Carole Moné nous ont fait découvrir de l'intérieur la mission économique de la Région bruxelloise à Kinshasa. L'occasion de voir à quoi servent ces missions internationales et comment Bruxelles est représentée à l'étranger.

Un documentaire signé Valérie Leclercq et Nicolas Scheenaerts

Bx1.be

03.04.2022

	bx1.be Date: 03-04-2022 Periodicity: Continuous Journalist: -	Circulation: 0 Audience: 10250
---	---	---

<https://bx1.be/categories/news/mission-bruxelloise-a-kinshasa-retour-en-reportages-sur-une-semaine-sur-place/>

Reportages, immersion, duplex : retour en images sur la mission bruxelloise à Kinshasa



Notre équipe a suivi la mission bruxelloise en République Démocratique du Congo.

Retour sur les reportages réalisés par Valérie Leclercq et Nicolas Scheenaerts, durant la mission menée par la Région bruxelloise en RDC, et plus spécifiquement à Kinshasa. Toute la semaine, nous vous avons proposé divers contenus issus de ce voyage.

La Région bruxelloise, partenaire de l'Unicef dans l'assainissement d'écoles congolaises

Voilà plus de dix ans que la Région bruxelloise soutient des projets de l'Unicef en République démocratique du Congo, pour assainir des écoles. En effet, beaucoup d'entre-elles ne disposent pas d'infrastructures sanitaires, il faut donc les aider à se procurer du matériel.

Notre équipe s'est rendue à Nsele, à l'est de Kinshasa, où une école vient d'être équipée.

Bx1.be

03.04.2022



Face au Covid, des hôpitaux kinois ont pu compter sur la Région bruxelloise

Si la pandémie de Covid-19 a largement frappé notre pays, elle n'a pas épargné d'autres contrées. C'est notamment le cas de la République Démocratique du Congo, où une dizaine de centres hospitaliers luttent contre le virus.

C'est le cas, par exemple, de l'hôpital Saint-Joseph de Kinshasa, l'un des centres de référence dans la lutte contre le virus, qui bénéficie depuis le début de la crise du soutien de la Région bruxelloise, notamment pour l'achat de médicaments, via Enabel (l'agence belge pour le Développement, au fédéral).



Le musée Kanal et l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa questionnent notre héritage colonial

Kanal-Centre Pompidou a officiellement lancé mardi dernier à Kinshasa son projet artistique "Living Traces", une année de "passerelle" entre les capitales belge et congolaise.

Le premier volet gravite autour de l'héritage colonial et de son impact. "C'est un vrai chantier, un bouillonnement, une plateforme que nous ouvrons, qui va se faire de diverses manières : des expositions, de la performance, de l'association à des festivals, des bals populaires", résume Yves Goldstein, directeur de Kanal.

Bx1.be

03.04.2022



Après avoir bâti sa carrière professionnelle à Bruxelles, Chouna est retournée vivre au Congo

Chouna Lomponda a construit sa carrière professionnelle dans les médias bruxellois, notamment BX1, et dans la communication avant de décider de revenir à ses racines au Congo.

Chouna a eu une carrière professionnelle bien rempli à Bruxelles. Une carrière qu'elle continue dans le pays de ses racines, au Congo. Le but de la Kinoise a toujours été de revenir vivre au Congo avant ses 50 ans. Chose faite, elle est depuis l'été dernier à la tête du service Communication de l'agence de prévention et de lutte contre la corruption en République Démocratique du Congo.

La Kinoise garde toujours un lien avec Bruxelles. Elle continue de s'occuper à distance de son asbl "Success DiverStory" avec plusieurs campagnes à son actif, dont "de la réussite parmi vous", qui rassemble des portraits de femmes et d'hommes issus de la diversité ayant réussi dans des domaines très variés.



"Esprit des ancêtres" : découverte du travail de l'artiste Géraldine Tobé, à Kinshasa

Déjà venue en résidence artistique à Bruxelles, l'artiste congolaise Géraldine Tobé travaille aujourd'hui sur son projet d'exposition collective, "Esprit des ancêtres", qui reçoit le soutien de Hans De Wolf, professeur d'histoire de l'art à la

Bx1.be

03.04.2022

VUB. À l'occasion de la mission menée par la Région bruxelloise à Kinshasa, qui était aussi d'ordre culturelle, notre équipe a pu la rencontrer.

Avec ses oeuvres, celle qui était un enfant-sorcier aborde notamment les questions de la restitution des oeuvres d'art, et de l'identité congolaise, à travers la peinture brûlée de ses toiles et la fumée.

L'artiste fera d'ailleurs bientôt l'objet d'une grande rétrospective au musée Kanal, à Bruxelles.



En Immersion : dans les coulisses de la mission économique de la Région bruxelloise à Kinshasa

Se lancer sur le marché congolais, aller à la rencontre des femmes de Kinshasa, accompagner ceux qui découvrent les coutumes et les codes africains.

Ernest Sheka, Isabella Lenarduzzi et Carole Moné nous ont fait découvrir de l'intérieur la mission économique de la Région bruxelloise à Kinshasa. L'occasion de voir à quoi servent ces missions internationales et comment Bruxelles est représentée à l'étranger.



Un nouvel élan pour la coopération entre Kinshasa et la Région bruxelloise

Bx1.be

03.04.2022

Rudi Vervoort (PS), Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale et Gentiny Mbaka Ngobila, gouverneur de la ville de Kinshasa ont signé l'avenant à l'accord de coopération qui les lie depuis 2016.

Très solennelle, la cérémonie s'est tenue à l'Hôtel de ville de Kinshasa. Elle débouchera sur des mesures très concrètes liées à la mobilité, à la digitalisation ou encore à la propreté publique.



Que retenir de cette mission ?

Le point avec Rudi Vervoort, ministre-président bruxellois, ainsi que les explications de Valérie Leclercq dans Le 12h30.



Le Soir
04.05.2022



PRINT MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1493880

JUMP
Promoting gender equality, enhancing democracy



Le Soir

Date: **04-05-2022**
Page: **13**
Periodicity: **Daily**
Journalist: -

Circulation: **49050**
Audience: **444814**
Size: **47 cm²**



Il n'y a rien de plus fragile que les droits des femmes. La Court Sup des US est prête à abroger la loi fédérale qui autorise l'IVG, laissant les Etats décider pour eux-mêmes. On s'y attendait mais on ne voulait pas y croire. Aucun pays nulle part n'est à l'abri.

Isabella Lenarduzzi Fondatrice de Jump (entreprise sociétale européenne qui a pour objectif l'égalité au travail)

Dh mag
03.09.2022



PRINT MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1706196



DH mag

Date: 03-09-2022
Page: 34-35
Periodicity: Weekly
Journalist: -

Circulation: 44700
Audience: 390600
Size: 884 cm²



RENTRÉE TÉLÉ : LES IMMANQUABLES !

Les chaînes belges ont dévoilé leur nouvelle grille des programmes. Voilà les rendez-vous à tenir à l'œil.

"LES ORAGES DE LA VIE" (RTL-TVI)

Il y a encore quelques années, *Les Orages de la vie* faisait les beaux jours de RTL-TVI en se classant bien souvent en tête des audiences. Son présentateur, Stéphane Pauwels, ayant cessé de collaborer avec la chaîne privée, l'émission qui consistait de mettre en lumière le parcours de personnes que la vie n'a pas épargné était tristement rangée dans un tiroir. Cette saison, la chaîne a toutefois décidé de ressusciter son programme phare et compte sur **Christophe Dechavanne**, animateur emblématique du PAF, pour atteindre son objectif. Aux commandes de l'émission, l'ancien visage de *Ciel, mon mardi!* partira à la rencontre de personnalités ou de quidams et les invitera à se confier sur des épreuves qu'ils ont dû traverser. "Quand on m'a demandé de présenter *Les Orages de la vie*, j'ai un peu hésité parce que le sujet est délicat et en même temps j'avais très envie de venir travailler chez vous et aussi le fait de rencontrer des gens, même dans la difficulté, me plaisait beaucoup", explique Christophe Dechavanne. Parmi les invités, les téléspectateurs retrouveront, par exemple, Mallory Gabsi, ancien candidat belge de *Top Chef* qui se confiera sur l'accident qui lui a fait perdre un œil.



"GOTHA" (LA UNE)

Les années passent et les histoires des têtes couronnées intéressent toujours autant les téléspectateurs. Du destin de Lady Di aux frasques d'Harry et Meghan en passant par le secret de la longévité d'Elizabeth II et le parcours de la princesse Elisabeth de Belgique. **Une fois par mois, Patrick Weber** reviendra sur l'actualité des royautés dans *Gotha*, une émission diffusée sur La Une qui "explore, décrypte et divertit avec un ton résolument tendance, moderne et grand public", explique la RTBF. Le journaliste sera rejoint en fin d'émission par Ange-Victoria, une chroniqueuse de 22 ans qui posera une "question royale" en rapport avec la thématique du jour.



"THE DANCER" (RTBF)

Qui sera le meilleur danseur? C'est ce que **Sara de Paduwa** et les téléspectateurs de La Une vont découvrir à l'issue de la première saison de *The Dancer*, concours adapté de l'émission de la BBC *The Greatest Dancer*. Bientôt enregistré à Bruxelles, le programme star de la rentrée RTBF mettra en compétition des candidats de tous âges et styles. "Ils pourront se présenter seuls ou en groupe", précise Sara de Paduwa qui sera le lien entre les personnes qui seront sur le plateau et les téléspectateurs. "Il y aura la prestation et ce qui se cache derrière. En dansant, les participants laisseront leur corps s'exprimer et raconter une histoire." Ouverture de la piste de danse? **Début 2023** sur La Une.



Dh mag
03.09.2022



PRINT MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1706196



Les 20 ans de "Hep Taxi" (La Trois)

Bon anniversaire *Hep Taxi* ! Cette année, l'émission culturelle fête ses 20 ans. Au total, plus de 400 invités, des heures de discussion, des rires, des larmes et des souvenirs se sont invités dans le taxi de **Jérôme Colin**. Pour célébrer ces deux décennies, un prime de 90 minutes sera diffusé le **18 septembre sur La Trois**. Pendant cette émission spéciale, l'animateur cédera le volant de son nouveau taxi londonien électrique à plusieurs personnalités, de Michel Drucker à Stéphane Bern, afin de trouver son successeur idéal.



CHEZ NOS VOISINS FRANÇAIS

Beaucoup de changements sont également à découvrir dans les grilles des chaînes françaises. **Chez TF1**, la rentrée télé est marquée par le retour de la *Star Academy*, télé-réalité du début des années 2000 qui a révélé des chanteurs tels que Jenifer, Nolwenn Leroy, Elodie Frégé, Grégory Lemarchal ou encore Quentin Mosimann. Si peu d'informations circulent en ce qui concerne le casting de l'émission, on sait toutefois que l'interprète d'*Au soleil* sera la marraine du programme et que Michael Goldman, fils de Jean-Jacques Goldman, en sera le directeur. Toujours sur TF1, on note l'arrivée d'Hélène Mannarino à la place d'Alessandra Sublet à la présentation de *C Conteloup*.

Du côté de **France 2**, la rentrée a démarré avec le retour de *Masterchef*, concours culinaire réservé aux amateurs. Faute d'audience, l'émission avait été arrêtée il y a sept ans sur TF1 et ne semble pas fidéliser davantage le public du service public, ni celui d'AB3 qui diffuse l'émission avec une heure d'avance pour les téléspectateurs belges. Autre nouveauté à épinglez : l'arrivée d'*On ne peut plus rien dire*, le nouveau talk-show du samedi soir de Léa Salamé qui succède à *On est en direct*. Après le départ de Laurent Ruquier, le journaliste fait cavalier seule. Enfin, pas tout à fait puisqu'elle accueillera plusieurs invités récurrents. Parmi eux, Christophe Dechavanne. Quatre ans après avoir quitté l'antenne, Frédéric Lopez fera également son grand retour sur le petit écran. L'animateur présentera, chaque semaine, Un dimanche à la campagne, une émission dans laquelle il recevra trois personnalités pour un moment hors du temps. Le programme remplacera *Vivement dimanche!* de Michel Drucker qui, lui, bascule en début d'après-midi sur France 3



"Dans la bulle de..." (La Une)

Après la fin de *Tout le Baz'Art*, **Joëlle Scoriels** revient aux commandes d'une nouvelle émission culturelle intitulée *Dans la bulle de* et diffusée sur La Une. **Chaque mois**, un artiste prendra place dans une bulle conçue pour solliciter les sens en douceur. L'animatrice pilotera par sa voix les émotions des invités qui replongeront dans leurs souvenirs par le biais de stimuli visuels, sonores, olfactifs et esthétiques.



"IL FAUT QU'ON PARLE" (LN24)

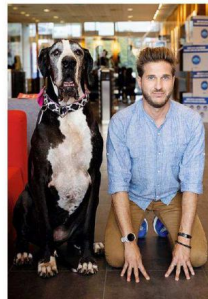


Avec Catarina Letor, **Maxime Binet** était la figure qui a inauguré LN24 sur antenne en 2019 lors du lancement de la chaîne. Après être passé par DH Radio (devenue depuis cette rentrée LN Radio), il est de retour sur la chaîne entièrement dédiée à l'info avec dans ses bagages son rendez-vous *Il faut qu'on parle* d'abord décliné en radio, sur les sites Internet des médias du groupe IPM (*La DH, La Libre Belgique, L'Avenir et Paris Match*) et leurs réseaux sociaux. Mais la séquence qui faisait à l'origine six minutes devient sur LN24 une émission à part entière

d'une heure. Désormais, celle-ci est coproduite avec la rédaction de la *DH*. S'y succéderont des invités mis sur le gril par Maxime Binet et ses chroniqueurs. En effet, le présentateur s'est bien entouré pour cette déclinaison à l'écran de son concept. Parmi ceux-ci, on compte entre autres Yves Van Laethem, Isabella Lenarduzzi, Denis Goeman, le juge d'instruction Michel Claeys. Des interviews sans concession, sans langue de bois pour mieux comprendre les enjeux de l'actualité et ce qui se passe autour de nous. Les mots d'ordre : du concret et de la proximité. **A suivre sur LN24 de 17 à 18 h et sur LN Radio de 18 à 19 h.**

NOM D'UN CHIEN (RTL-TVI)

Nos amis à quatre pattes sont à l'honneur sur RTL-TVI. D'ici peu, *Nom d'un chien*, un concours canin imaginé par Michael Miraglia et présenté par **Ludovic Daxhelet** fera son entrée dans la grille des programmes. Les chiens sélectionnés pour participer à l'émission seront présentés à un jury composé de Jean-François Vanaken, seul juge international belge francophone toutes races, de Chantal Bustin, directrice d'agence de casting canin pour la publicité et la fiction. MJ Vanilborgh, toiletteuse itinérante bruxelloise et spécialiste du relooking canin et enfin Sandrine Dans, animatrice et maîtresse de deux bouledogues anglais. La diffusion des 4 numéros de *Nom d'un chien* est prévue le **samedi à 19h50**; aucune date n'a encore été annoncée.



Quid
03.09.2022



PRINT MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1706498



Quid (La Libre Belgique)

Date: 03-09-2022
Page: 26-27
Periodicity: Weekly
Journalist: -

Circulation: 33600
Audience: 231000
Size: 1 209 cm²



RENTRÉE TÉLÉ: LES IMMANQUABLES

Les chaînes belges ont dévoilé leur nouvelle grille des programmes. Voici les rendez-vous à tenir à l'œil.

"LES ORAGES DE LA VIE" (RTL-TVI)

Il y a encore quelques années, *Les Orages de la vie* faisait les beaux jours de RTL-TVI en se classant bien souvent en tête des audiences. Son présentateur, Stéphane Pauwels, ayant cessé de collaborer avec la chaîne privée, l'émission qui consistait de mettre en lumière le parcours de personnes que la vie n'a pas épargné était tristement rangée dans un tiroir. Cette saison, la chaîne a toutefois décidé de ressusciter son programme phare et compte sur **Christophe Dechavanne**, animateur emblématique du PAF, pour atteindre son objectif. Aux commandes de l'émission, l'ancien visage de *Ciel, mon mardi!* partira à la rencontre de personnalités ou de quidams et les invitera à se confier sur des épreuves qu'ils ont dû traverser. "Quand on m'a demandé de présenter *Les Orages de la vie*, j'ai un peu hésité parce que le sujet est délicat et en même temps j'avais très envie de venir travailler chez vous et aussi le fait de rencontrer des gens, même dans la difficulté, me plaisait beaucoup", explique Christophe Dechavanne. Parmi les invités, les téléspectateurs retrouveront, par exemple, Mallory Gabsi, ancien candidat belge de *Top Chef* qui se confiera sur l'accident qui lui a fait perdre un œil.



QUID/INTER-PRASSE/BRAND

"GOTHA" (LA UNE)

Les années passent et les histoires des têtes couronnées intéressent toujours autant les téléspectateurs. Du destin de Lady Di aux frasques d'Harry et Meghan en passant par le secret de la longévité d'Elizabeth II et le parcours de la princesse Elisabeth de Belgique. **Une fois par mois**, Patrick Weber reviendra sur l'actualité des royautés dans *Gotha*, une émission diffusée sur La Une qui "explore, décrypte et divertit avec un ton résolument tendance, moderne et grand public", explique la RTBF. Le journaliste sera rejoint en fin d'émission par Ange-Victoria, une chroniqueuse de 22 ans qui posera une "question royale" en rapport avec la thématique du jour.



UR

"THE DANCER" (RTBF)

Qui sera le meilleur danseur? C'est ce que **Sara de Paduwa** et les téléspectateurs de La Une vont découvrir à l'issue de la première saison de *The Dancer*, concours adapté de l'émission de la BBC *The Greatest Dancer*. Bienôt enregistré à Bruxelles, le programme star de la rentrée RTBF mettra en compétition des candidats de tous âges et styles. "Ils pourront se présenter seuls ou en groupe", précise Sara de Paduwa qui sera le lien entre les personnes qui seront sur le plateau et les téléspectateurs. "Il y aura la prestation et ce qui se cache derrière. En dansant, les participants laisseront leur corps s'exprimer et raconter une histoire." Ouverture de la piste de danse? **Début 2023** sur La Une.



RTBF

Quid
03.09.2022



PRINT MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1706498



LES 20 ANS DE "HEP TAXI" (LA TROIS)

Bon anniversaire *Hep Taxi*! Cette année, l'émission culturelle fête ses 20 ans. Au total, plus de 400 invités, des heures de discussion, des rires, des larmes et des souvenirs se sont invités dans le taxi de **Jérôme Colin**. Pour célébrer ces deux décennies, un prime de 90 minutes sera diffusé le **18 septembre sur La Trois**. Pendant cette émission spéciale, l'animateur cédera le volant de son nouveau taxi londonien électrique à plusieurs personnalités, de Michel Drucker à Stéphane Bern, afin de trouver son successeur idéal.



RTBF

CHEZ NOS VOISINS FRANÇAIS

Beaucoup de changements sont également à découvrir dans les grilles des chaînes françaises. **Chez TF1**, la rentrée télé est marquée par le retour de la *Star Academy*, télicité du début des années 2000 qui a révélé des chanteurs tels que Jennifer, Nolwenn Leroy, Elodie Frégé, Grégory Lemarchal ou encore Quentin Mosimann. Si peu d'informations circulent en ce qui concerne le casting de l'émission, on sait toutefois que l'interprète d'*Au soleil* sera la marraine du programme et que Michael Goldman, fils de Jean-Jacques Goldman, en sera le directeur. Toujours sur TF1, on note l'arrivée d'Hélène Mannarino à la place d'Alessandra Sublet à la présentation de *Canteloup*.

Du côté de **France 2**, la rentrée a démarré avec le retour de *Masterchef*, concours culinaire réservé aux amateurs. Faute d'audience, l'émission avait été arrêtée il y a sept ans sur TF1 et ne semble pas fidéliser davantage le public du service public, ni celui d'AB3 qui diffuse l'émission avec une heure d'avance pour les téléspectateurs belges. Autre nouveauté à épinglez: L'arrivée d'*On ne peut plus rien dire*, le nouveau talk-show du samedi soir de Léa Salamé qui succède à *On est en direct*. Après le départ de Laurent Ruquier, le journaliste fait cavalier seule. Enfin, pas tout à fait puisqu'elle accueillera plusieurs invités récurrents. Parmi eux, Christophe Dechavanne. Quatre ans après avoir quitté l'antenne, Frédéric Lopez fera également son grand retour sur le petit écran. L'animateur présentera, chaque semaine, *Un dimanche à la campagne*, une émission dans laquelle il recevra trois personnalités pour un moment hors du temps. Le programme remplacera *Vivement dimanche!* de Michel Drucker qui, lui, bascule en début d'après-midi sur France 3



RTBF/RTVA

"DANS LA BULLE DE..." (LA UNE)

Après la fin de *Tout le Baz'Art*, **Joëlle Scoriels** revient aux commandes d'une nouvelle émission culturelle intitulée *Dans la bulle de* et diffusée sur La Une. **Chaque mois**, un artiste prendra place dans une bulle conçue pour solliciter les sens en douceur. L'animatrice pilotera par sa voix les émotions des invités qui replongeront dans leurs souvenirs par le biais de stimuli visuels, sonores, olfactifs et esthétiques.



DR

"IL FAUT QU'ON PARLE" (LN24)



DR

Avec Catarina Letor, **Maxime Binet** était la figure qui a inauguré LN24 sur antenne en 2019 lors du lancement de la chaîne. Après être passé par DH Radio (devenue depuis cette rentrée LN Radio), il est de retour sur la chaîne entièrement dédiée à l'info avec dans ses bagages son rendez-vous *Il faut qu'on parle* d'abord décliné en radio, sur les sites Internet des médias du groupe IPM (*La DH*, *La Libre Belgique*, *L'Avenir et Paris Match*) et leurs réseaux sociaux. Mais la séquence qui faisait à l'origine six minutes devient sur LN24 une émission à part entière d'une heure. Désormais, celle-ci est coproduite avec la rédaction de la *DH*. S'y succéderont des invités mis sur le gril par Maxime Binet et ses chroniqueurs. En effet, le présentateur s'est bien entouré pour cette déclinaison à l'écran de son concept. Parmi ceux-ci, on compte entre autres Yves Van Laethem, Isabella Lenarduzzi, Denis Goeman et le juge d'instruction Michel Claeys. Des interviews sans concessions, sans langage de bois pour mieux comprendre les enjeux de l'actualité et ce qui se passe autour de nous. Les mots d'ordre: du concret et de la proximité.

À suivre sur LN24 de 17 à 18 h et sur LN Radio de 18 à 19 h.

NOM D'UN CHIEN (RTL-TVI)

Nos amis à quatre pattes sont à l'honneur sur RTL-TVI. D'ici peu, *Nom d'un chien*, un concours canin imaginé par Michael Miraglia et présenté par **Ludovic Daxhelet**, fera son entrée dans la grille des programmes. Les chiens sélectionnés pour participer à l'émission seront présentés à un jury composé de Jean-François Vanaken, seul juge international belge francophone toutes races, de Chantal Bustin, directrice d'agence de casting canin pour la publicité et la fiction. M.-J. Vantilborgh, toiletteuse itinérante bruxelloise et spécialiste du relooking canin et enfin Sandrine Dans, animatrice et maîtresse de deux bouledogues anglais. La diffusion des 4 numéros de *Nom d'un chien* est prévue le **samedi à 19 h 50**; aucune date n'a encore été annoncée.



DR

LN24.be

09.09.2022



WEB MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1717835

JUMP
Promoting gender equality, enhancing democracy



www.ln24.be

Date: 09-09-2022
Periodicity: Continuous
Journalist: -

Circulation: 0
Audience: 5330

<https://www.ln24.be/2022-09-09/il-faut-quon-parle-elizabeth-ii-retour-sur-un-siecle-de-vie-et-70-ans-de-regne>

Il faut qu'on parle: Elizabeth II, retour sur un siècle de vie et 70 ans de règne



Avec la participation de:

Invités :

Jacky Rowland, ex-journaliste

Christian Behrendt, Constitutionnaliste à l'ULiège

Vincent Dujardin, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Louvain

Chroniqueurs:

Alexis Carantonis, rédacteur en chef de dhnet.be

Isabella Lenarduzzi, consultante en égalité de genres, diversité et inclusion

Rtbf.be

05.10.2022



WEB MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1766146

JUMP
Promoting gender equality, enhancing democracy

rtbf.be

www.rtbf.be

Date: 05-10-2022
Periodicity: Continuous
Journalist: -

Circulation: 0
Audience: 415730

<https://www.rtbf.be/article/cinq-ans-apres-metoo-les-paroles-ont-elles-ete-suivies-par-des-actes-11079581>

Cinq ans après #MeToo : les paroles ont-elles été suivies par des actes ?



Le 5 octobre 2017, les lecteurs du New York Times découvrent un article qui va déclencher un mouvement international, comme on en a rarement connu. Cet article s'intitule : "Pendant des dizaines d'années, Harvey Weinstein a payé des femmes qui l'accusaient de harcèlement sexuel pour qu'elles se taisent". Le tout puissant producteur hollywoodien tombe de son piédestal. Et ce n'est là que le début.

Cinq jours plus tard, un autre journal, le New Yorker, embraie : il a recueilli le témoignage d'actrices qui accablent Harvey Weinstein.

Nous sommes le 15 octobre quand l'actrice Alyssa Milano lance sur Twitter : "Si vous avez été harcelée ou agressée sexuellement, écrivez 'me too' en réponse à ce tweet." Dans les jours qui suivent, ce mot-clé va être repris des centaines de milliers de fois. On ne parle plus alors seulement d'Harvey Weinstein. On ne parle plus seulement du milieu artistique.

Rtbf.be

05.10.2022



WEB MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1766146



En dix jours seulement, c'est une vague de fond qui traverse le monde entier. Des femmes de tout âge, de toute condition sociale, sortent du silence. En Belgique aussi, on assiste à une libération de la parole des femmes.

Rtbf.be

05.10.2022



WEB MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1766146

JUMP
Promoting gender equality, enhancing democracy

Le monde artistique en première ligne



Lettre ouverte accusant l'artiste Jan Fabre d'harcèlement sexuel © Tous droits réservés

En Belgique aussi, des femmes qui se sont tuées pendant de longues années osent enfin parler de ce qu'elles ont vécu. Et c'est dans le monde artistique que la parole se libère en premier lieu.

Dès novembre 2017, une première affaire éclate. Elle concerne un producteur de la VRT, Bart De Pauw. Il est soupçonné d'avoir harcelé sexuellement plusieurs femmes, leur envoyant, notamment des dizaines de textos à caractère sexuel et intrusif. La télévision flamande met fin à son contrat. Des plaintes sont déposées. L'homme sera condamné au pénal à six mois de prison avec sursis pour harcèlement.

En novembre 2018, le directeur du théâtre des Tanneurs est écarté, lui aussi suite à des accusations de harcèlement.

Mais l'affaire la plus retentissante concerne l'artiste plasticien Jan Fabre. Les accusations à son encontre sortent en 2018. On parle de violence, d'harcèlement et d'harcèlement sexuel au travail. Certains faits sont prescrits. En avril de cette année, il est condamné à 18 mois de prison avec sursis.

Il y a sans doute encore beaucoup d'affaires qui sont tuées. Mais sans #MeToo, ces différents scandales impliquant des personnalités ne seraient sans doute jamais sortis de l'ombre.

" Sans Metoo, je n'aurais pas gagné ce procès "

Rtbf.be

05.10.2022



WEB MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1766146

JUMP
Promoting gender equality, enhancing democracy



Wivine Wittouck, victime d'harcèlement au travail RTBF

Quand Wivine Wittouck commence à être harcelée par un de ses collègues sur son lieu de travail, la vague #MeToo n'a pas encore déferlé. A l'époque, elle ne se rend pas compte qu'elle est harcelée. "C'était toujours insidieux", nous confie-t-elle Et elle encaisse. Quand elle essaie d'en parler, elle ne rencontre que peu d'écoute : "j'avais appelé le chef mais il m'avait dit qu'on devait régler ça entre nous". Jusqu'au jour où, en 2011, son corps craque. Commence pour elle une période très dure de sa vie. Avec beaucoup de remises en question, beaucoup d'incompréhension autour d'elle : "les gens se sont dit que ce n'était pas possible". Le procès a eu lieu en 2020. Et pour la première fois, un jugement a été rendu en faveur de la victime sans preuve directe. Son harceleur a été condamné à lui verser 18000 euros de dommage moral.

"Je suis certaine que #MeToo m'a aidée, ça a mis en lumière des comportements", nous explique-t-elle. " Sans ce mouvement, je crois que mon procès aurait été différent. La prise de conscience du milieu du travail aurait été totalement différente. Et je n'aurais jamais gagné ce procès. Elle ajoute même cette phrase, terrible : " Je ne sais pas si je serais encore en vie aujourd'hui

Si ce mouvement l'a beaucoup aidée, elle pense qu'il faudrait que les directions et les ressources humaines des entreprises soient davantage à l'écoute des victimes.

Un constat effarant

Rtbf.be

05.10.2022



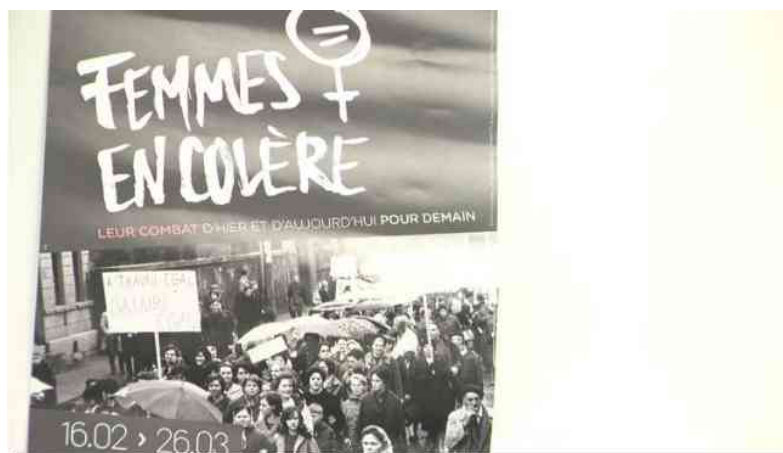
WEB MEDIA

JUMP 2

Ref: 27075 / NC1766146

JUMP

Promoting gender equality, enhancing democracy



L'affiche de la CSC RTBF

En mai 2022, la CNE a mené une enquête sur les comportements inappropriés et les violences faites aux femmes sur leur lieu de travail. À la question : "Avez-vous déjà subi un comportement inapproprié sur votre lieu de travail ?", 34% répondent régulièrement, 66% exceptionnellement. Aucune femme n'a répondu par la négative ! Il s'agit majoritairement de sujets de conversation déplacés à caractère sexuel, de remarques gênantes sur le physique. Mais cela peut aller jusqu'aux menaces sexuelles et au viol.

"Ca veut dire que le lieu de travail n'est pas encore un espace sûr", estime Gaëlle Demez, responsable femmes à

Rtbf.be

05.10.2022



WEB MEDIA
JUMP 2
Ref: 27075 / NC1766146

JUMP
Promoting gender equality, enhancing the economy

la CSC. "Cinq ans après #MeToo qui a donné un coup de pied dans la fourmière, ce n'est pas normal que cela soit encore comme ça" Et d'ajouter : "dans un cas sur deux, l'employeur est au courant. Mais il n'agit que dans un cas sur cinq !"

Et certaines travailleuses sont davantage visées que d'autres. Dans une autre enquête, datant elle de juin 2017, la CSC s'était inquiétée des violences sexuelles envers les nettoyeuses et les aides familiales au travail. Là aussi, la conclusion était effarante : une nettoyeuse sur trois était victime de violences sexuelles au travail. Selon cette enquête, "il s'agit souvent de violences verbales liées au sexe, mais des attouchements non désirés ne sont malheureusement pas une exception". Pour Gaëlle Demez, "il est clair que les femmes les plus précarisées, celles qui travaillent à mi-temps, qui ont de petits salaires, sont les plus sujettes à ce type de violences. On sait qu'elles n'ont pas le choix, qu'elles doivent avoir leur boulot, contrairement à une cadre qui a un super carnet d'adresses, qui va pouvoir aller chez l'avocat en cas de problème."

La parole s'est libérée, oui. #MeToo a permis d'enclencher un mouvement qui ne reviendra pas en arrière. Mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. "Quand on active la procédure harcèlement, en général, c'est la victime qui est délocalisée", estime Gaëlle Demez.

On est passé à côté de #MeToo !



La pyramide du harcèlement RTBF

Cette phrase, c'est Isabella Lenarduzzi qui nous l'a dite. Cette entrepreneuse sociale est à la tête de JUMP, fondation pour l'égalité entre les hommes et les femmes au travail. Sur son bureau, trône une pyramide. Tout en bas, c'est tout ce qui ressort du sexisme ordinaire : " Ce sont de petites blagues, des remarques qu'on ne ferait pas à un homme et qui disqualifient les femmes au travail. Les violences sexistes, ça commence là. Et à partir du moment où on ne s'en occupe pas, on va arriver rapidement au harcèlement sexuel, comme commencer à faire du chantage, à mettre la personne sous pression. Et puis on arrive à l'agression sexuelle."

Pour elle, il faut donc avant tout agir au niveau de ce sexisme ordinaire. Mais elle estime qu'en Belgique, il y a un déni des entreprises sur les cultures sexistes : "À partir du moment où on est dans le déni de ces comportements sexistes, automatiquement ils sont renforcés."

Isabella Lenarduzzi fait des formations en entreprises : "On est appelé en Belgique uniquement dans des cas extrêmement graves. On ne nous appelle pas au niveau de la prévention car le cadre juridique n'existe pas et ça,

Rtbf.be

05.10.2022



WEB MEDIA

JUMP 2

Ref: 27075 / NC1766146



c'est dramatique". Selon elle, les outils juridiques n'ont pas évolué depuis le début des années 2000 : "On n'a rien sur la culture sexiste, ce n'est pas dans la loi bien-être, ce n'est pas dans la majorité des chartes sur le bien-être au travail." Et c'est pour cela qu'elle estime que nous sommes passés à côté de #MeToo.

Elle plaide pour que cette notion entre dans le règlement du travail de chaque entreprise pour que soient clairement établies quelles sanctions pour quel type d'actes. Selon elle, si #MeToo a eu un effet sur les entreprises, c'est uniquement grâce à des femmes et des hommes pour qui ces faits d'harcèlement sexuel sont devenus intolérables.